

Imprimante SFIM TRAFIC TRANSPORT modèle TAPI 2 couplée au cinémomètre S.F.I.M. type CERVA et au dispositif photographique POSITIVE modèle LRP 89

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DE L'ARRETE DU 7 JANVIER 1991 RELATIF A LA CONSTRUCTION. AU CONTROLE ET AUX MODALITES TECHNIQUES D'UTILISATION DES CINEMOMETRES DE CONTROLE ROUTIER

FABRICANT

Société SEIKO EPSON CORPORATION, distributeur officiel : PEP-TECHDIS, 6-8, rue Ambroise Croizat, ZI des Glaives, 91120 Palaiseau.

DEMANDEUR DE L'APPROBATION

SFIM TRAFIC TRANSPORT, 13, avenue Marcel Ramolfo Garnier, 91300 Massy.

CARACTERISTIQUES

L'imprimante SFIM TRAFIC TRANSPORT modèle TAPI 2 est associée au cinémomètre SFIM modèle CERVA approuvé par la décision n° 91.00.252.002.1 du 1er mars 1991 et à l'ensemble photographique POSITIVE modèle LRP 89 approuvé par la décision n° 91.00.252.003.1 du 12 mars 1991. L'imprimante reproduit sur une bande de papier les indications issues du cinémomètre et du dispositif photographique.

L'imprimante modèle TAPI 2 est équipée :

- d'un microprocesseur, type Z 80 CMOS et d'un processeur,
- d'une mémoire non volatile de type EPROM dans laquelle est inclus un logiciel spécifique développé par la société SFIM TRAFIC TRANSPORT,
- d'un écran de visualisation.

Les indications principales délivrées par l'imprimante sont :

- sur une première ligne : la date, l'heure et le numéro chronologique de la photographie sous la forme NV,
- sur une deuxième ligne : la vitesse du véhicule porteur et la vitesse du véhicule dépassée, respectivement sous la forme VP : ... km/h, VD : ... km/h,
- sur une troisième ligne : la vitesse retenue pour qualifier l'infraction et la distance parcourue depuis la précédente réinitialisation, respectivement sous la forme VR : ... km/h, PK : ... km.

(La vitesse retenue, définie par la circulaire interministérielle du 23 novembre 1992 relative au permis à points, s'obtient à partir de la vitesse mesurée par le cinémomètre par soustraction de l'erreur maximale tolérée sur l'instrument en service.)

Toute modification de la programmation de la date ou de l'heure au niveau de l'ensemble photographique POSITIVE modèle LRP 89, s'inscrit de manière obligée sur la bande avant remise en service de l'ensemble.

SCELLEMENT

Un dispositif de scellement interdit le démontage de l'EPROM contenant le logiciel spécifique.

CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

Outre les modalités techniques d'utilisation du CERVA, les limites particulières du fonctionnement en température de ce dispositif répétiteur-imprimeur sont les suivantes : - 10 °C, + 60 °C.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les indications suivantes sont regroupées sur la plaque d'identification située au dos de l'appareil :

- le nom et l'adresse du demandeur,
- le nom de l'imprimante,
- le numéro de série,
- les limites particulières de fonctionnement sous la forme - 10 °C / + 60 °C,
- le numéro et la date de la présente décision.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 1er mars 2001.

ANNEXES

Notice descriptive.

Photographies n^{os} 5917-1 et 2.

Schéma n° 5917-3.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE

ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE.

L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE.

J. HUGOUNET

NOTICE DESCRIPTIVE

Imprimante SFIM TRAFIC TRANSPORT
modèle TAPI 2 couplée au cinémomètre
S.F.I.M. type CERVA et au dispositif
photographique LRP 89

PRESENTATION

Le dispositif annexe TAPI 2 est un terminal complémentaire du système type CERVA et du système POSITIVE type LRP 89. Son but est de faciliter pour l'opérateur la lecture des indications issues du CERVA et d'en assurer la copie sur une bande de papier. Pour respecter le caractère légal de ces indications, le terminal reçoit ses informations du système d'enregistrement photographique POSITIVE type LRP 89 et du CERVA, ce qui garantit la concordance entre l'enregistrement papier et les données incrustées sur la photographie.

Le logiciel (développé par la SFIM TRAFIC TRANSPORT) inclus dans TAPI 2 est contenu dans une mémoire non volatile de type EPROM sécurisée. L'alimentation du terminal s'opère à partir d'une batterie interne qui est rechargée automatiquement lorsque le cinémomètre associé est en fonctionnement.

DESCRIPTION MATERIELLE

TAPI 2 est un micro-ordinateur portable dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. Unité centrale

Caractérisée par l'emploi d'un microprocesseur principal CMOS 8 bits dérivé du Z80 de ZILOG et d'un processeur "esclave" CMOS 4 bits 7508.

Les capacités des mémoires sont les suivantes :

Mémoire principale, dédiée au Z80, composée de 128 kilo-octets de ROM, 64 kilo-octets de RAM (extensible à 256 kilo-octets) et 64 kilo-octets de ROM, application destinée à contenir le programme utilisateur.

2. Ecran de visualisation

L'écran à cristaux liquides comprend 14 lignes et 12 colonnes. Il permet de visualiser les indications principales avant impression.

3. Clavier

Rendu totalement inopérant.

4. Imprimante

Elle possède les caractéristiques suivantes :

- Type de tête : à aiguilles
- Type de matrice : 5 x 7
- Nombre de colonnes : 24 (mode standard)
12 (mode élargi)
- Vitesse d'impression : 320 caractères/seconde
- Taille des caractères normaux : 1,7 x 2,6 mm
- Taille des caractères élargis : 3,4 x 2,6 mm
- Largeur des rouleaux : 5,7 mm.

5. Mode de communication

TAPI 2 possède un canal de communication série répondant, en ce qui concerne les signaux, à la norme E.I.A. RS 232 C. Le connecteur utilisé est une prise DIN 8 fils.

DESCRIPTION LOGICIELLE

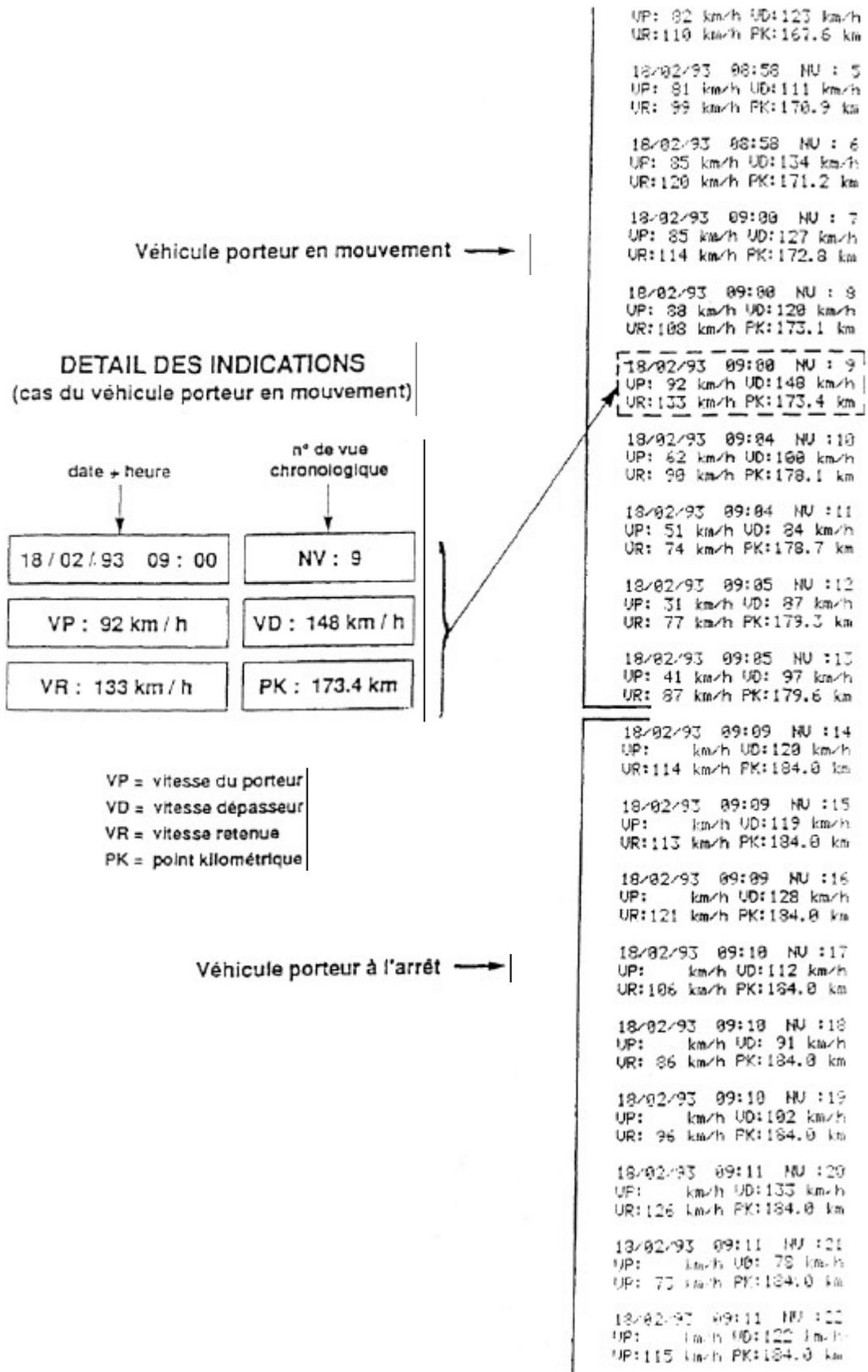
Le programme d'application CERVA est affiché sur le menu sous le nom de CERVAFR7.B. Il est contenu dans une ROM d'application non volatile dont la capacité est de 32 kilo-octets.

DESCRIPTION FONCTIONNELLE

Le CERVA, le LRP 89, l'imprimante sont reliés et en service, au moment du test calibration du CERVA. L'imprimante effectue un test des aiguilles par impressions de la matrice, puis édite la légende des abréviations conformément au modèle représenté en annexe.

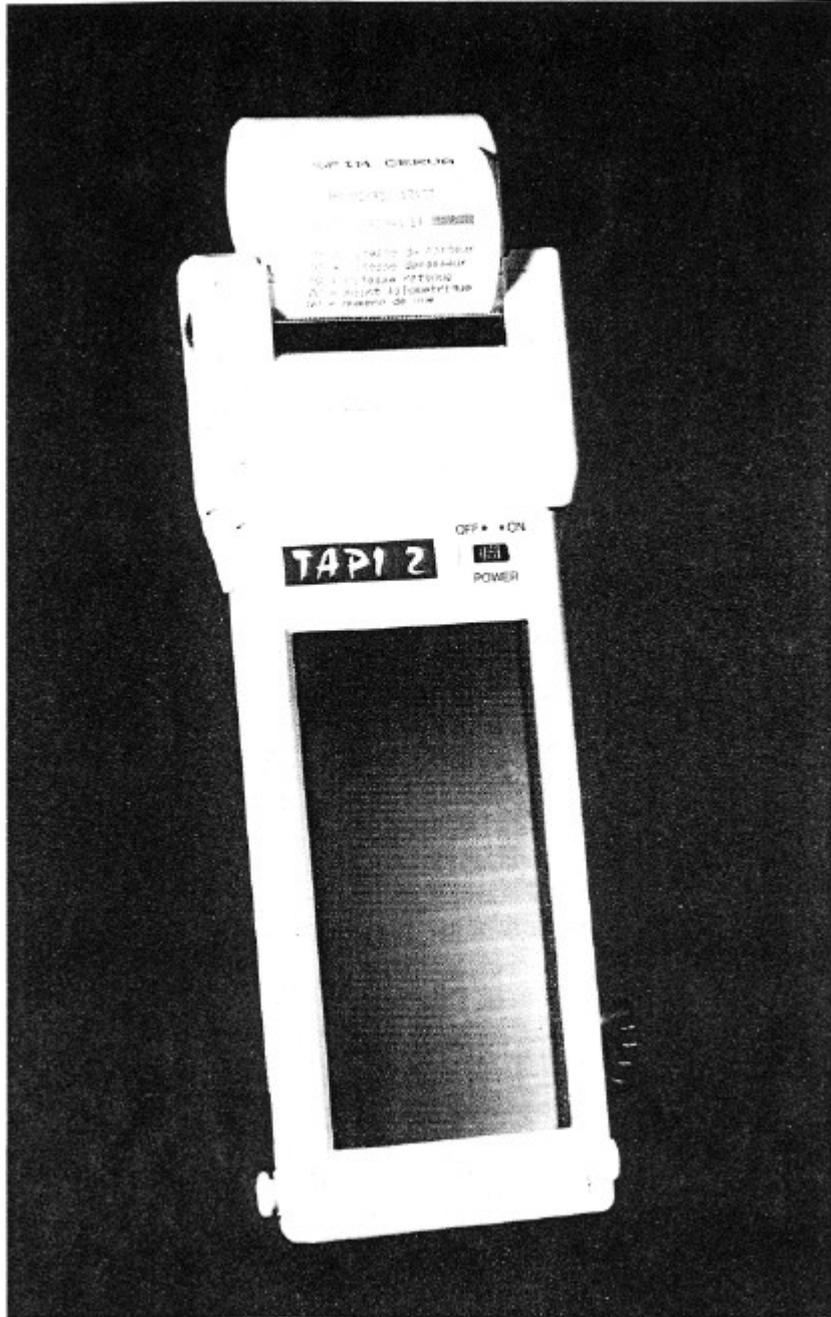
Imprimante SFIM TRAFIC TRANSPORT modèle TAPI 2

Annexe à la notice descriptive



• N° 5917-1

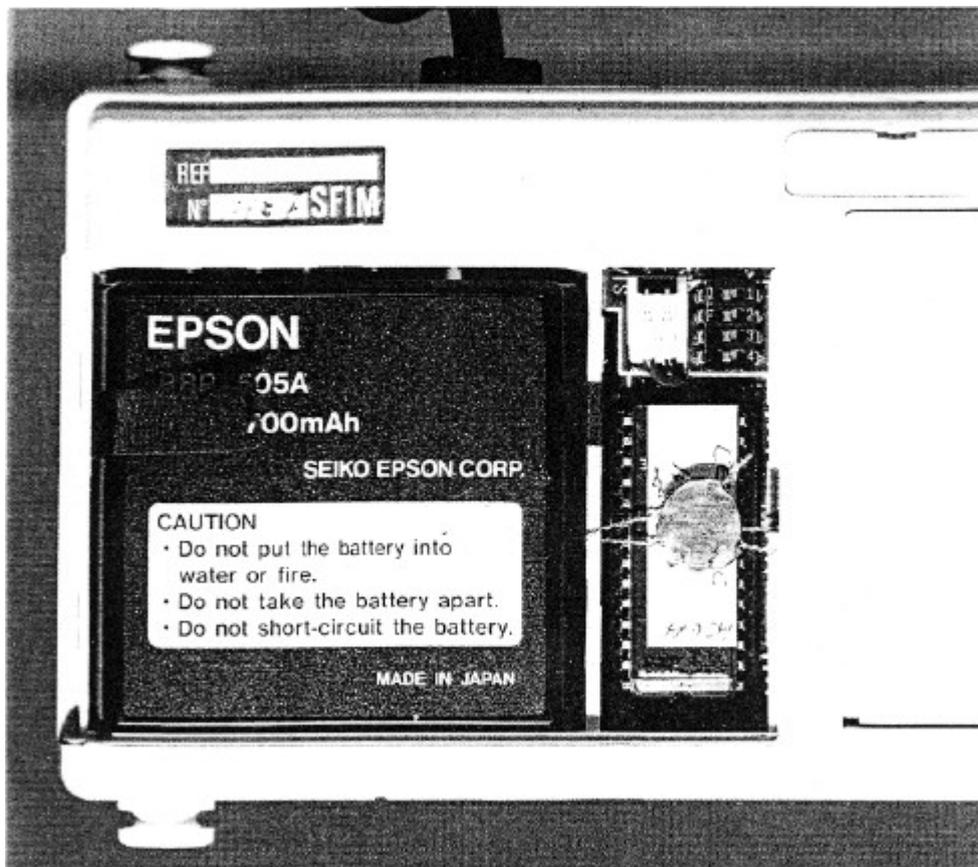
IMPRIMANTE SFIM TRAFIC TRANSPORT TAPI 2 COUPLEE AU CINEMOMETRE S.F.I.M.
CERVA ET AU DISPOSITIF PHOTOGRAPHIQUE LRP 89



• N° 5917-2

IMPRIMANTE SFIM TRAFIC TRANSPORT TAPI 2 COUPLEE AU CINEMOMETRE S.F.I.M.
CERVA ET AU DISPOSITIF PHOTOGRAPHIQUE LRP 89

Scellement



• N° 5917-3

IMPRIMANTE SFIM TRAFIC TRANSPORT TAPI 2

Plaque d'identification

<p>TAPI 2</p> <p>N°</p> <p>sfim Trafic Transport</p> <p>13, Avenue RAMOLFO GARNIER MASSY</p> <p>Décision d'approbation N°</p> <p>Date :</p> <p>Limites en température : - 10° C à + 60° C</p>
